

PROTOCOLE DE PASSAGE DES CERTIFICATIONS TOSA – centre agréé InitiaTIC

En tant que centre agréé TOSA, enregistré sous le n° d'agrément 3R256, InitiaTIC s'engage à respecter le protocole de passage imposé par Isograd SAS :

1. InitiaTIC veille à ce que le passage de la Certification TOSA se déroule dans les conditions d'examen :
 - L'examen doit se dérouler dans une salle adaptée et isolée.
 - L'examen doit être surveillé par un référent du centre agréé.
 - L'identité du candidat doit être vérifiée avant le début de l'épreuve.
 - Les téléphones portables, tablettes, casques audios, et documents sont interdits (papier blanc et stylo sont autorisés).
 - Aucune pause ou interruption ne peut avoir lieu durant l'examen
2. InitiaTIC s'assure que les postes de passage sont conformes aux prérequis définis dans le Manuel Technique, afin de restreindre l'accès internet et au logiciel sur lequel le candidat est testé
 - La session utilisateur ne doit pas permettre l'accès aux logiciels bureautiques (Excel, Word, Powerpoint, Access et Outlook) ou PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator)
 - Un seul navigateur internet doit être accessible par le candidat : celui qui sera utilisé pour le test.
 - Le navigateur utilisé pour le test doit obligatoirement être configuré avec une « liste blanche » limitant l'accès aux seuls URL du test.
3. InitiaTIC Organise les sessions de Certification TOSA et inscrit les candidats
4. Le jour de la certification, initiaTIC vérifie l'identité du candidat, la signature de la feuille d'émargement et remet le mot de passe au candidat.

Chaque certification débute par une vidéo d'introduction sans son. Il est fortement conseillé de la regarder en entier car elle contient toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'examen.

1. A la fin du test, le candidat peut laisser un commentaire sur le test. Puis, il découvre son score sur 1000. Le certificat lui est envoyé par e-mail sous 48H après vérification par les équipes ISOGRAD du bon déroulement du test. En tant qu'administrateur, InitiaTIC accède sur la plateforme aux scores des candidats dans l'onglet « résultats ».



ATTESTATION
Centre Agréé TOSA®

N° d'agrément : 3R256

INITIATIC
2 chemin d'allut
34170 Castelnau le lez

est habilité à faire passer les Certifications TOSA® depuis le :

11/09/18

ISOGRAD
35 rue des Jeûneurs.
75002 Paris.

ISOGRAD
SAS au capital de 124 100 € - R.C.S. Paris 525 280 816
35 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS - France
01 42 65 28 88
www.iso-grad.com



initiaTIC

INITIATIC 2 ch d'allut 34170 Castelnau le lez - NDA 91340792534 - N°SIRET 79354885000023